

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/10/2024 - 17129 - 2009 B 00133 - 508 102 159 - DISTRIBUTION MATERIAUX
BOIS PANNEAUX - D.M.B.P.

Désignation de l'entreprise : DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS-PANNEAUX				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 2080 AVENUE DES LANDIERS 73024 CHAMBERY				Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 0 8 1 0 2 1 5 9 0 0 0 2 9				Néant ☐ *					
				Exercice N clos le, 31/12/2023					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	41 331	AG	37 414		3 918
		Fonds commercial (1)		AH	8 079 253	AI	3 623 618		4 455 635
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	18 977 895	AO	8 521 129		10 456 766
		Constructions		AP	69 117 909	AQ	54 922 742		14 195 168
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	49 544 425	AS	37 515 491		12 028 934
		Autres immobilisations corporelles		AT	10 092 440	AU	8 084 855		2 007 585
		Immobilisations en cours		AV	2 020 985	AW			2 020 985
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	34 960 836	CV			34 960 836
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	257 764	BI			257 764
TOTAL (II)				BJ	193 092 839	BK	112 705 249	80 387 590	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	110 514 085	BU	4 565 932		105 948 153
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	0	BW			0
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	47 118 556	BY	4 069 806		43 048 750
		Autres créances (3)		BZ	13 044 359	CA			13 044 359
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
		Disponibilités		CF	16 030 905	CG			16 030 905
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	770 971	CI			770 971
TOTAL (III)		CJ	187 478 876	CK	8 635 738		178 843 138		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	380 571 716	1A	121 340 987		259 230 729		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS-PANNEAUX		Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 380 000)		DA	25 380 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	21 631 563
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	2 538 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	23 840 372
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	18 906 267
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	5 967 841
	TOTAL (I)		DL	98 264 042
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	4 092 564
	Provisions pour charges		DQ	7 546 641
	TOTAL (III)		DR	11 639 205
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	955 472
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	2 757 341
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	39 063 494
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	68 844 865
	Dettes fiscales et sociales		DY	16 351 124
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	1 869 552
	Autres dettes		EA	19 477 983
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	7 650
TOTAL (IV)		EC	149 327 481	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	259 230 729	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Ecart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	908 623

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS-PANNEAUX		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	491 988 876	FB	939 844	FC 492 928 720		
	Production vendue { biens * services *	FD	24 180	FE		FF 24 180		
		FG	6 055 698	FH		FI 6 055 698		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	498 068 754	FK	939 844	FL 499 008 598		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO 375 771		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 6 983 452		
	Autres produits (1) (11)					FQ 3 122 850		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 509 490 671	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 326 325 949		
	Variation de stock (marchandises)*					FT 83 694		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 64 996 428		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 8 209 875		
	Salaires et traitements*					FY 48 101 208		
	Charges sociales (10)					FZ 20 031 470		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		HS	)	GA 5 472 947	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GB
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC 6 399 932
	Autres charges (12)					GD 2 412 047		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE 1 815 001		
						GF 483 848 551		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 25 642 120		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH 3 352		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 3 712 768		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 211 272		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN 2 995		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP 3 927 036			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 2 219 421		
	Différences négatives de change					GS 1 113		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU 2 220 533			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 1 706 503			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 27 351 975			

Désignation de l'entreprise		DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS-PANNEAUX		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	6 456	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	182 194	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 452 364	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 641 014	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	701 216	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	184 654	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 294 016	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 179 887	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-1 538 873	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	2 041 869	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 864 966	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	515 062 073	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	496 155 806	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	18 906 267	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	2 115 320
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	1 697 514
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	20 319
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	167 332
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	214 486
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	308 230
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires					910 842	954 715
Risque pénal					500 000	
Unités de Performance					106 213	117 891
Redressement fiscal					327 865	
Fermeture agence Giberville					369 096	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation

1 / 1

Détail produits et charges exceptionnels

Cegid Group

7

DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS PANNEAUX**SIRET 50810215900029****EXERCICE 01/01/2023 AU 31/12/2023**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2021 et sur l'IS de 2012 à 2019

Nous avons comptabilisé dans nos comptes :

- une charge de 18 K€ de CVAE et une charge d'IS de 317 K€ pour la partie du redressement accepté (procédure L62)
- une provision pour CVAE de 43 K€ et pour IS de 328 K€ pour la partie du redressement contesté

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**2.1. Principes comptables**

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, Conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements éventuels de méthode comptable décrits ci-dessus
- indépendance des exercices
- Changement de méthode d'évaluation : aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice
- Changement de méthode de présentation
Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur (application du règlement ANC n°2014-03

9

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

La société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans sauf ceux acquis postérieurement au 31/12/2012.

Les fonds de commerce inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuent d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le poste « Autres immobilisations incorporelles » ont été analysés par la société pour identifier les actifs sous-jacents auxquels les affecter. L'analyse menée n'a pas conduit à identifier d'actifs corporels sous-jacents auxquels affecter ces malis techniques. Ainsi, ces derniers ont été reclassés dans le poste « Fonds commercial » au 1^{er} janvier 2016. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Constructions 20 ans
- matériel et outillage 5 à 10 ans
- matériel de transport 4 ans
- matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- mobilier 10 ans
- agencements des constructions 5 à 10 ans

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique « Provisions réglementées » au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, hors frais accessoires.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des budgets prévisionnels à long terme hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du prix de revient y compris les frais accessoires déduction faite des bonifications de fin de période. Le prix de revient est calculé selon la méthode du premier entré premier sorti (FIFO) sauf pour les articles génériques bois pour lequel la valorisation est faite au Prix de Revient Moyen Pondéré

Les stocks en transit sont comptabilisés pour une valeur de 4 959 K€

Une dépréciation est constituée en fonction de l'état des produits (vétusté, péremption, déferencement...)

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement.

Les taux ont été revus pour prendre en compte le niveau de risque

Les créances éligibles au programme de titrisation sont cédées au nominal - voir paragraphe 5.7

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et les créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste

« Ecart de conversion actif ou passif ».

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès du GIE POINT P Finances.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective.

De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité

La société comptabilise ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges.

Les engagements en matière de retraites complémentaires et d'indemnités de fin de carrière sont évalués par des actuaires indépendants

L'estimation retenue correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Si les droits acquis plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Depuis 2021, la provision relative aux indemnités de fin de carrière est calculée conformément à la mise à jour du 17 novembre 2021 de la Recommandation n°2013-02 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Le taux d'actualisation appliqué au 31 décembre 2023 est de 4,08 % pour la provision pour indemnités de départs en retraite et de 4.08 % pour la provision pour retraites complémentaires.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes; le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens

NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Acquisition logiciels 5 K€

Mise au rebut de logiciels - 6 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à -13 K€ suite à l'annulation d'un amortissement de fonds de commerce fait à tort sur 2022 pour 15 K€

Les immobilisations incorporelles sont dépréciées pour 873 K€

Immobilisations corporelles

Investissements de l'exercice 5 895 K€

Cessions - 1 567 K€

La moins value nette dégagée lors des cessions s'élève à 33 K€

Les immobilisations en cours correspondent à du renouvellement courant pour 647 K€ et à la réfection de la toiture de notre agence de Rennes pour 900 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 5 486 K€.

Variation des immobilisations et des amortissements

Variation des immobilisations (en milliers d'euros)	01/01/2023	Changement catégorie	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Brevets et Licences logiciels	43		5	7	41
Droit au bail	244				244
Fonds de commerce	7 835				7 835
Immobilisations incorporelles	8 122	0	5	7	8 120
Terrains et Agencements	18 438	8	661	129	18 977
Constructions et Agencements	68 212	81	1 151	326	69 118
Installations tech, mat et outillage	48 492	263	1 775	986	49 544
Matériel et outillage	5 695	30	498	19	6 204
Matériel de transport	2 338		210	103	2 445
Matériel de bureau	1 394		53	3	1 444
Immobilisations en cours corporelles	857	-382	1 547		2 021
Immobilisations corporelles	145 425	0	5 894	1 566	149 753
TOTAL	153 547		5 899	1 573	157 873

9

Variation des amortissements (en milliers d'euros)	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Brevets et Licences logiciels	42		7	35
Droit au bail	0			0
Fonds de commerce	2 766	-13		2 753
Immobilisations incorporelles	2 808	-13	7	2 788
Terrains et Agencements	8 145	505	129	8 521
Constructions et Agencements	53 323	1 925	325	54 923
Installations tech, mat et outillage	35 796	2 537	818	37 515
Matériel et outillage	4 423	251	19	4 655
Matériel de transport	2 033	219	90	2 162
Matériel de bureau	1 220	49	1	1 268
Immobilisations corporelles	104 940	5 486	1 382	109 044
TOTAL	107 748	5 473	1 389	111 832

Immobilisations financières

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

(1) Renseignements concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital

Sociétés détenues	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Résultats (bénéfices ou pertes) du dernier exercice clos
PANOFrance	33 752	3 375	100	34 961	34 961	0	0	143 311	0	2 126

3.2. Actif circulant

Stocks de marchandises:

Dépréciation début d'exercice	3 472 K€
Dotations de l'exercice	4 566 K€
Reprises de l'exercice	- 3 472 K€
Dépréciation fin d'exercice	4 566 K€

9

Créances :

Dépréciation début d'exercice	4 061 K€
Dotations de l'exercice	1 834 K€
Reprises de l'exercice	- 1 825 K€
Dépréciation fin d'exercice	4 070 K€

La société Point P SAS ainsi que 14 de ses filiales, dont DMBP, ci-après les « cédants », ont mis en place un programme de titrisation de certaines créances commerciales, dans le cadre d'un accord signé le 2 décembre 2013 et modifié par un avenant signé le 10 novembre 2016. Un groupe de cinq banques finance ce programme.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Les créances sont cédées au nominal, sur une base renouvelable mensuellement, au Fonds Commun de Titrisation Point P (« FCT Point P ») créé pour le programme
- L'écart entre le nominal des créances cédées et le financement obtenu des banques est constitutif de parts subordonnées souscrites par le GIE Point P Finance, entité centralisatrice du programme, selon le principe du surdimensionnement
- Les moins-values sur les parts subordonnées au titre des pertes sur créances cédées, sont à la charge des cédants dans le cadre de la garantie accordée par eux au GIE Point P Finance
- Les cédants conservent la gestion et le recouvrement des créances cédées
- Les créances douteuses sont rachetées au FCT Point P par les cédants au nominal
- Les charges du FCT Point P, en particulier le coût du financement, sont à la charge des cédants au prorata des créances cédées

Le montant au 31/12/2023 des créances cédées s'élève à 56 082 K€

Les encaissements sur créances cédées, revenant au FCT et laissés à disposition des cédants, s'élèvent à 36 913 K€ et sont présentés dans les avances et acomptes reçus sur les commandes en cours

3.3. Capitaux propres

a) Capital Social

Le capital social, d'un montant de 25 380 000 euros, se compose de 2 538 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune

3

b) Variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

Intitulé	Ouverture	Impact change ment de méthode	Report à nouveau	Dividendes	Résultat année	Autres mouvements	FUSIONS	Clôture
Capital Social	25 380							25 380
Prime d'émission								
Prime de fusion	14 436							14 436
Prime d'apport	7 196							7 196
Reserve légale	2 538							2 538
Réserves ordinaires								
Report à nouveau	16 689		7 151					23 840
Acompte sur dividendes								
Provisions réglementées	6 012					- 44		5 968
Subvention d'investissement								
Résultat de l'exercice	29 130		- 7 151	- 21 979	18 906			18 906
Total Capitaux Propres	101 381			- 21 979	18 906	- 44		98 264

c) Variation des provisions réglementées (en milliers d'euros)

Intitulé	Ouverture	Fusions	Augmentation	Diminution	Clôture
PROVISION POUR INVESTISSEMENT					
PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX					
AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	6 012		911	- 955	5 968
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES					
TOTAL	6 012		911	- 955	5 968

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif

**Variation des provisions pour risques et charges
et pour dépréciations sur actif circulant et immobilisé**

(en milliers d'euros)	Ouverture	Capitau x propres	Dotation	Utilisation	Reprise	Clôture
PROVISION RETRAITE	6 170		540	- 347	-273	6 090
PROVISION INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	181		46	-17	- 139	71
PROVISION POUR LITIGE PERSONNEL	2 218		1 525	-408	-178	3 157
PROVISION LITIGES PRODUITS	200		15		-139	76
PROVISION POUR RISQUE	423		1 563	-78	-32	1 876
PROVISIONS MEDAILLE DU TRAVAIL	217			-9	-7	201
PROVISIONS AVANTAGES PERSONNEL LT	179		106	-117		168
TOTAL	9 588		3 795	-976	-768	11 639
PROVISIONS DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	7 533		6 400	-4 932	-365	8 636
SUR AUTRES ACTIFS IMMOBILISES	873					873
TOTAL	17 994		10 195	-5 908	-1 133	21 148

Etat des créances et dettes par échéances

Cf. tableau annexe

3.6. Comptes rattachés

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 771 K€ et sont principalement constituées de :

- Locations immobilières pour 475 K€
- Locations de matériel roulant pour 95 K€
- Opérations commerciales pour 150 K€

Les **produits constatés d'avance** s'élèvent à 8 K€ et correspondent à des loyers immobiliers

Les **produits à recevoir**, qui s'élèvent à 7 615 K€, sont constitués par :

- BFA fournisseurs pour 4 221 K€
- Avoirs marchandises pour 2 056 K€
- Autres produits à recevoir pour 1 338 K€

Les **charges à payer**, qui s'élèvent au total à 44 247 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs pour 20 507 K€
- dettes sociales pour 10 581 K€
- dettes fiscales pour 2 123 K€
- avoirs à établir clients pour 8 574 K€
- bfa clients pour 2 299 K€
- autres charges à payer : 163 K€

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Les transactions avec les entreprises liées ou les dirigeants de la société et des sociétés qu'ils contrôlent sont non significatives et ont été conclues à des conditions normales de marché

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net réalisé en France représente 99.81 % du chiffre d'affaires net et le chiffre d'affaires net export 0.19 %

En milliers d'euros

	France	Exportations	Total 31-12-2023	Total 31-12-2022
Ventes de marchandises	491 989	940	492 929	518 111
Production de biens	24		24	19
Production de services	6 056		6 056	4 412
	498 069	940	499 009	522 542

9

4.2. Résultat financier**(en milliers d'euros)**

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Escompte 88 K€
- Intérêts clients 35 K€
- Dividendes 3 712 K€
- Intérêts titrisation - 1 974 K€
- Intérêts compte courant nets - 94 K€
- Intérêts débiteurs - 58 K€
- Intérêts fonds de participation - 20 K€
- Intérêts divers 16 K€
- Différence de change nette 2 K€

4.3. Résultat exceptionnel**(en milliers d'euros)**

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Solde net des dotations / reprises sur amortissements dérogatoires 44 K€
- Solde net des dotations / reprises sur provision pour impôts - 828 K€
- Solde net des dotations / reprises sur autres provisions risques et charges - 302 K€
- Charges et produits exceptionnels de gestion - 420 K€
- Plus et moins-values de cessions - 33 K€

4.4. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	27 352	5 250	22 102
Résultat exceptionnel	- 1 539	- 385	- 1 154
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-2 042	0	- 2 042
Résultat comptable	23 771	4 865	18 906

4.5. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à une diminution de la dette future d'impôt de 1 586 K€, calculé au taux de 25 %.

La dette future ne prend pas en compte la contribution supplémentaire.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

	MONTANTS en K€
IMPÔT DU SUR :	
- Amortissements dérogatoires	1 492
TOTAL ACCROISSEMENTS	1 503

IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
- Provision pour retraite	1 540
- Provision pour risques et charges	88
- Contribution de solidarité	204
- Provision pour dépréciation clients	6
- Provision pour dépréciation des stocks	642
- Frais d'acquisition de titres	99
- Participation	510
TOTAL ALLEGEMENTS	3 089

SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	1 586
Impôt dû sur plus-values différées Crédit à imputer sur : - Amortissements réputés différés - Déficits reportables - Moins-values au taux réduit	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	1 586

AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers (en K€)

Crédit-bail

Poste du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix résiduel d'achat
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer	
Matériel de maintenance	930	1 950	1 039	3 275	48	4 361	284
Matériel de transport	768	1 868	849	2 803	211	3 863	277

Autres engagements financiers

- Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 773 K€.

9

5.2. Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	TOTAL
Cadres	246	1	246
Agents de Maîtrise et Techniciens	436		436
Employés	200		200
Ouvriers	439		439
TOTAL	1321	1	1321

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain, 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie.

5.5. Intégration fiscale

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

RAS

5.6. Autres éléments significatifs

RAS

9

5.7 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Notre société a pris en location gérance au 01/01/2024 l'ensemble de établissements de la SAS PANOFRANCE, sa filiale

Nous avons transféré l'activité de l'agence de Meyzieu ex PanoFrance et sur l'agence de St Priest Dispano au 01/01/2024

Nous avons transféré l'activité de l'agence de Caen Dispano sur l'agence Caen Ex PanoFrance en date du 01/01/2024

Depuis le 16/01/2024 nous faisons l'objet d'un contrôle des Douanes sur les années 2019 à 2023

DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS PANNEAUX - D.M.B.P.

Société par actions simplifiée au capital de 25 380 000 €

SIEGE SOCIAL

2080, Avenue des Landiers
73000 CHAMBERY

508 102 159 R.C.S CHAMBERY

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE PAR LA CONSULTATION PAR CORRESPONDANCE DES ASSOCIES DU 21 MAI 2024

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, ayant constaté que le bénéfice de l'exercice s'élève à 18 906 267 € et le report à nouveau antérieur à 23 840 372 €, décide sur proposition du Président l'affectation suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur	23 840 372 €
- Résultat de l'exercice	18 906 267 €

Total disponible	42 746 639 €
-------------------------	---------------------

Affectation

- Dividendes	17 004 600 €
- Report à nouveau après affectation	25 742 039 €

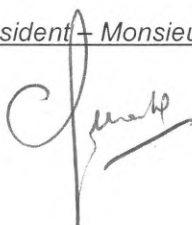
Sur proposition du Président, la collectivité des associés décide de verser à chaque action ayant jouissance courante, un dividende de 6,70 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Dividendes versés au titre des trois derniers exercices (en centimes)			
Exercices	Nombre d'actions	Dividende par action (€)	Dividende total (€)
2020	2 538 000	2,77	7 030 260,00
2021	2 538 000	8,38	21 268 440,00
2022	2 538 000	8,66	21 979 080,00

Le dividende sera mis en paiement à compter du 23 mai 2024 au siège social.

Certifié conforme par le Président - Monsieur Olivier MERCADAL



Distribution Matériaux Bois Panneaux - D.M.B.P

Société par actions simplifiée

2080, avenue des Landiers,

73000 CHAMBÉRY

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

Distribution Matériaux Bois Panneaux - D.M.B.P

Société par actions simplifiée

2080, avenue des Landiers,

73000 CHAMBÉRY

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés de la société Distribution Matériaux Bois Panneaux - D.M.B.P

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Distribution Matériaux Bois Panneaux - D.M.B.P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile de France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 mai 2024

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Aude BOUREAU

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 53332 - DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS-PANNEAUX

DGFIP N° 2050

Siret : 50810215900029
Pôle : SGDBF - SG DISTRIBUTION BATIMENT FRANCE
Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2024
Utilisateur : BAAD85FBD293209E62 - Mélanie

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2023

Néant : []

BILAN - ACTIF		Exercice N			
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)	AA			
Frais d'établissement		AB	AC		
Frais de développement		CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	3 917,56	517,81
Fonds commercial (1)		AH	AI	4 455 634,62	4 440 634,62
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM		
TOTAL immobilisations incorporelles				4 459 552,18	4 441 152,43
Terrains		AN	AO	10 456 765,66	10 293 892,24
Constructions		AP	AQ	14 195 167,69	14 888 927,17
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	12 028 933,87	12 695 574,22
Autres immobilisations corporelles		AT	AU	2 007 585,35	1 749 722,47
Immobilisations en cours		AV	AW	2 020 984,84	856 759,46
Avances et acomptes		AX	AY		
TOTAL immobilisations corporelles				40 709 437,41	40 484 875,56
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT		
Autres participations		CU	CV	34 960 836,24	34 960 836,24
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières		BH	BI	257 764,45	257 341,22
TOTAL immobilisations financières				35 218 600,69	35 218 177,46
TOTAL (I)		IJ	BK	80 387 590,28	80 144 205,45
Matières premières, approvisionnements		BL	BM		
En cours de production de biens		BN	BO		
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU	105 948 153,00	107 125 693,00
TOTAL Stocks				105 948 153,00	107 125 693,00
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		404 938,52
Clients et comptes rattachés (3)		BX	BY	43 048 749,97	44 287 798,73
Autres créances (3)		BZ	CA	13 044 358,73	16 249 833,64
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
TOTAL Créances				56 093 108,70	60 537 632,37
Valeurs mobilières de placement	Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	16 030 905,23	17 576 921,25
TOTAL Trésorerie				16 030 905,23	17 576 921,25
Charges constatées d'avance (3)		CH	CI	770 971,43	610 767,01
TOTAL (III)		CJ	CK	178 843 138,36	186 255 952,15
Frais d'émission d'emprunt à évaluer	(IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations	(V)	CM			
Ecart de conversion actif	(VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)		CO	1A	259 230 728,64	266 400 157,60
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks	Créances		

Etape : LIASSES

Cahier : Documents Cerfa - Comptable | Document : 2050 - Bilan - Actif

page :

Date d'édition : 05/04/2024 - 17:06:32

Version : Cegid Tax Ultimate 27.0.0+Sha.8c247cb

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 53332 - DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS-PANNEAUX

DGFIP N° 2051

Siret : 50810215900029
Pôle : SGDBF - SG DISTRIBUTION BATIMENT FRANCE
Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2024
Utilisateur : BAA085FBD62932D9E62 - Mélanie

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Ciôture au : 31/12/2023

Néant : []

BILAN - PASSIF				Exercice N	Exercice N-1 (*)
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 25 380 000,00)		DA	25 380 000,00	25 380 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	21 631 562,52	21 631 562,52
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence EK)		DC		
Réserve légale (3)			DD	2 538 000,00	2 538 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)		DG		
TOTAL réserves				2 538 000,00	2 538 000,00
Report à nouveau			DH	23 840 372,47	16 689 180,79
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	18 906 266,96	29 130 271,66
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK	5 967 840,53	6 011 713,59
TOTAL (I)			DL	98 264 042,48	101 380 728,56
					33 228 469,86
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques			DP	4 092 564,00	2 843 235,56
Provisions pour charges			DQ	7 546 641,00	6 745 624,00
TOTAL (III)			DR	11 639 205,00	9 588 859,56
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	955 471,77	2 007 410,98
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 757 340,89	480 451,03
TOTAL dettes financières				3 712 812,66	2 487 862,01
					3 712 812,66
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	39 063 493,86	43 399 253,73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	68 844 864,67	67 224 043,01
Dettes fiscales et sociales			DY	16 351 124,29	18 896 733,77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 869 551,96	1 105 069,46
Autres dettes			EA	19 477 983,29	22 310 957,10
TOTAL dettes d'exploitation				145 607 018,07	152 936 057,07
					106 543 524,21
Produits constatés d'avance (4)			EB	7 650,43	6 650,40
TOTAL (IV)			EC	149 327 481,16	155 430 569,48
					39 063 493,86
Ecart de conversion passif			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)			EE	259 230 728,64	266 400 157,60
					259 230 728,64
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
cart de réévaluation libre			1D		
réserve de réévaluation (1976)			1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	107 748 186,01	108 149 537,57
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	908 622,72	1 972 332,16

FR N :

33 228 469,86

Rappel 2057 :

3 712 812,66

OK

Rappel 2057 :

106 543 524,21

39 063 493,86

Rappel Actif N :

259 230 728,64

OK

Etape : LIASSES

Cahier : Documents Cerfa - Comptable | Document : 2051 - Bilan - Passif

page :

Date d'édition : 05/04/2024 - 17:06:32

Version : Cegid Tax Ultimate 27.0.0+Sha.8c247cb

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 53332 - DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS-PANNEAUX

Siret : 50810215900029

Pôle : SGDBF - SG DISTRIBUTION BATIMENT FRANCE

Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : BAAD85FDB29392D9E62 - Mélanie

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au :

31/12/2023

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N				Exercice N-1 (*)	
			France		Exportation	Total		
Ventes de marchandises		FA	491 988 876,39	FB	939 843,71	FC	492 928 720,10	518 111 411,89
Production vendue	Biens	FD	24 179,66	FE		FF	24 179,66	18 988,28
	Services	FG	6 055 698,34	FH		FI	6 055 698,34	4 412 352,75
Chiffres d'affaires nets		FJ	498 068 754,39	FK	939 843,71	FL	499 008 598,10	522 542 752,92
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO	375 770,97	546 835,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	6 983 452,41	10 934 891,76
Autres produits (1) (11)						FQ	3 122 849,88	2 023 560,34
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	509 490 671,36	536 048 040,02
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	326 325 949,49	344 028 817,20
Variation de stock (marchandises)						FT	83 694,00	-6 566 174,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	64 996 427,57	63 386 078,14
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	8 209 874,57	9 358 385,69
Salaires et traitements						FY	48 101 208,02	49 085 320,97
Charges sociales (10)						FZ	20 031 470,29	20 621 613,59
Dotations d'exploitation						GA	5 472 947,12	5 406 538,41
Sur immobilisations						HS		
is aux amortissements								
dont montant de l'amortissement du fonds de commerce								
is aux provisions						GB		
actif circulant : dotations aux provisions						GC	6 399 931,90	6 109 021,10
r risques et charges : dotations aux provisions						GD	2 412 047,17	1 489 807,83
Autres charges (12)						GE	1 815 001,17	1 116 856,35
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	483 848 551,30	494 036 265,28
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	25 642 120,06	42 011 774,74
Bénéfice attribué ou perte transférée						(III) GH	3 351,96	
Perte supportée ou bénéfice transféré						(IV) GI		3 345,34
Produits financiers de participations (5)						GJ	3 712 768,40	540 039,04
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	211 272,28	155 409,44
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN	2 995,12	32 251,73
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 927 035,80	727 700,21
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 219 420,50	412 876,11
Différences négatives de change						GS	1 112,68	5 732,26
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 220 533,18	418 608,37
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 706 502,62	309 091,84
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	27 351 974,64	42 317 521,24

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 53332 - DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS-PANNEAUX

DGFIP N° 2053

Siret : 50810215900029
Pôle : SGDBF - SG DISTRIBUTION BATIMENT FRANCE
Remontée : Liasse fiscale 2023 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2024
Utilisateur : BAA05FBD82938208E2 - Mélanie

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2023

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 456,00	6 567,75
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	182 194,16	313 579,87
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 452 363,88	1 359 831,44
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 641 014,04	1 679 979,06
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	701 216,34	624 355,81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	184 654,47	1 202 054,68
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 294 015,93	1 236 862,21
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 179 886,74	3 063 272,70
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-1 538 872,70	-1 383 293,64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	2 041 868,98	3 518 456,94
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	4 864 966,00	8 285 499,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	515 062 073,16	538 455 719,29
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	496 155 806,20	509 325 447,63
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	18 906 266,96	29 130 271,66
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY	2 115 319,95	1 991 160,95
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont Crédit-bail mobilier	HP	1 697 513,85	1 229 545,16
Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	20 318,70	9 453,59
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	167 331,91	164 730,90
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	214 486,00	408 494,91
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1	308 229,91	56 704,84
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
	Accédez au complément de page Cerfa	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général		3 179 887	1 641 014
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Accédez au complément de page Cerfa	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général			

Etape : LIASSES

Cahier : Documents Cerfa - Comptable | Document : 2053 - Compte de résultat (suite)

page :

Date d'édition : 05/04/2024 - 17:06:34

Version : Cegid Tax Ultimate 27.0.0+Sha.8c247cb

DISTRIBUTION MATERIAUX BOIS PANNEAUX**SIRET 50810215900029****EXERCICE 01/01/2023 AU 31/12/2023**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2021 et sur l'IS de 2012 à 2019

Nous avons comptabilisé dans nos comptes :

- une charge de 18 K€ de CVAE et une charge d'IS de 317 K€ pour la partie du redressement accepté (procédure L62)
- une provision pour CVAE de 43 K€ et pour IS de 328 K€ pour la partie du redressement contesté

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**2.1. Principes comptables**

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur, aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, Conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements éventuels de méthode comptable décrits ci-dessus
- indépendance des exercices
- Changement de méthode d'évaluation : aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice
- Changement de méthode de présentation
Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers sont établis conformément au Plan Comptable Général en vigueur (application du règlement ANC n°2014-03

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

La société applique le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le règlement CRC 2003-07 relatif à la définition des composants ainsi que le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans sauf ceux acquis postérieurement au 31/12/2012

Les fonds de commerce inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuent d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le poste « Autres immobilisations incorporelles » ont été analysés par la société pour identifier les actifs sous-jacents auxquels les affecter. L'analyse menée n'a pas conduit à identifier d'actifs corporels sous-jacents auxquels affecter ces malis techniques. Ainsi, ces derniers ont été reclassés dans le poste « Fonds commercial » au 1^{er} janvier 2016. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- Constructions 20 ans
- matériel et outillage 5 à 10 ans
- matériel de transport 4 ans
- matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- mobilier 10 ans
- agencements des constructions 5 à 10 ans

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique « Provisions réglementées » au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport, hors frais accessoires.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des budgets prévisionnels à long terme hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du prix de revient y compris les frais accessoires déduction faite des bonifications de fin de période. Le prix de revient est calculé selon la méthode du premier entré premier sorti (FIFO) sauf pour les articles génériques bois pour lequel la valorisation est faite au Prix de Revient Moyen Pondéré

Les stocks en transit sont comptabilisés pour une valeur de 4 959 K€

Une dépréciation est constituée en fonction de l'état des produits (vétusté, péremption, déferencement...)

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement.

Les taux ont été revus pour prendre en compte le niveau de risque

Les créances éligibles au programme de titrisation sont cédées au nominal - voir paragraphe 5.7

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et les créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste

« Ecart de conversion actif ou passif ».

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès du GIE POINT P Finances.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective.

De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions ou rentes auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité

La société comptabilise ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges.

Les engagements en matière de retraites complémentaires et d'indemnités de fin de carrière sont évalués par des actuaires indépendants

L'estimation retenue correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Si les droits acquis plafonnent à un niveau d'ancienneté donné, l'étalement du provisionnement des droits se fait sur la durée d'ancienneté et jusqu'à la retraite et non sur la carrière totale du salarié dans la société.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Depuis 2021, la provision relative aux indemnités de fin de carrière est calculée conformément à la mise à jour du 17 novembre 2021 de la Recommandation n°2013-02 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Le taux d'actualisation appliqué au 31 décembre 2023 est de 4,08 % pour la provision pour indemnités de départs en retraite et de 4.08 % pour la provision pour retraites complémentaires.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens

NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Acquisition logiciels 5 K€

Mise au rebut de logiciels - 6 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à -13 K€ suite à l'annulation d'un amortissement de fonds de commerce fait à tort sur 2022 pour 15 K€

Les immobilisations incorporelles sont dépréciées pour 873 K€

Immobilisations corporelles

Investissements de l'exercice 5 895 K€

Cessions - 1 567 K€

La moins value nette dégagée lors des cessions s'élève à 33 K€

Les immobilisations en cours correspondent à du renouvellement courant pour 647 K€ et à la réfection de la toiture de notre agence de Rennes pour 900 K€

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 5 486 K€.

Variation des immobilisations et des amortissements

Variation des immobilisations (en milliers d'euros)	01/01/2023	Changement catégorie	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Brevets et Licences logiciels	43		5	7	41
Droit au bail	244				244
Fonds de commerce	7 835				7 835
Immobilisations incorporelles	8 122	0	5	7	8 120
Terrains et Agencements	18 438	8	661	129	18 977
Constructions et Agencements	68 212	81	1 151	326	69 118
Installations tech, mat et outillage	48 492	263	1 775	986	49 544
Matériel et outillage	5 695	30	498	19	6 204
Matériel de transport	2 338		210	103	2 445
Matériel de bureau	1 394		53	3	1 444
Immobilisations en cours corporelles	857	-382	1 547		2 021
Immobilisations corporelles	145 425	0	5 894	1 566	149 753
TOTAL	153 547		5 899	1 573	157 873

Variation des amortissements (en milliers d'euros)	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Brevets et Licences logiciels	42		7	35
Droit au bail	0			0
Fonds de commerce	2 766	-13		2 753
Immobilisations incorporelles	2 808	-13	7	2 788
Terrains et Agencements	8 145	505	129	8 521
Constructions et Agencements	53 323	1 925	325	54 923
Installations tech, mat et outillage	35 796	2 537	818	37 515
Matériel et outillage	4 423	251	19	4 655
Matériel de transport	2 033	219	90	2 162
Matériel de bureau	1 220	49	1	1 268
Immobilisations corporelles	104 940	5 486	1 382	109 044
TOTAL	107 748	5 473	1 389	111 832

Immobilisations financières

Tableau des filiales et participations (en milliers d'euros)

(1) Renseignements concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital

Sociétés détenues	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Résultats (bénéfices ou pertes) du dernier exercice clos
PANOFRANCE	33 752	3 375	100	34 961	34 961	0	0	143 311	0	2 126

3.2. Actif circulant

Stocks de marchandises:

Dépréciation début d'exercice	3 472 K€
Dotations de l'exercice	4 566 K€
Reprises de l'exercice	- 3 472 K€
Dépréciation fin d'exercice	4 566 K€

Créances :

Dépréciation début d'exercice	4 061 K€
Dotations de l'exercice	1 834 K€
Reprises de l'exercice	- 1 825 K€
Dépréciation fin d'exercice	4 070 K€

La société Point P SAS ainsi que 14 de ses filiales, dont DMBP, ci-après les « cédants », ont mis en place un programme de titrisation de certaines créances commerciales, dans le cadre d'un accord signé le 2 décembre 2013 et modifié par un avenant signé le 10 novembre 2016. Un groupe de cinq banques finance ce programme.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Les créances sont cédées au nominal, sur une base renouvelable mensuellement, au Fonds Commun de Titrisation Point P (« FCT Point P ») créé pour le programme
- L'écart entre le nominal des créances cédées et le financement obtenu des banques est constitutif de parts subordonnées souscrites par le GIE Point P Finance, entité centralisatrice du programme, selon le principe du surdimensionnement
- Les moins-values sur les parts subordonnées au titre des pertes sur créances cédées, sont à la charge des cédants dans le cadre de la garantie accordée par eux au GIE Point P Finance
- Les cédants conservent la gestion et le recouvrement des créances cédées
- Les créances douteuses sont rachetées au FCT Point P par les cédants au nominal
- Les charges du FCT Point P, en particulier le coût du financement, sont à la charge des cédants au prorata des créances cédées

Le montant au 31/12/2023 des créances cédées s'élève à 56 082 K€

Les encaissements sur créances cédées, revenant au FCT et laissés à disposition des cédants, s'élèvent à 36 913 K€ et sont présentés dans les avances et acomptes reçus sur les commandes en cours

3.3. Capitaux propres**a) Capital Social**

Le capital social, d'un montant de 25 380 000 euros, se compose de 2 538 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune

b) Variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

Intitulé	Ouverture	Impact change ment de méthode	Report à nouveau	Dividendes	Résultat année	Autres mouvements	FUSIONS	Clôture
Capital Social	25 380							25 380
Prime d'émission								
Prime de fusion	14 436							14 436
Prime d'apport	7 196							7 196
Reserve légale	2 538							2 538
Réserves ordinaires								
Report à nouveau	16 689		7 151					23 840
Acompte sur dividendes								
Provisions règlementées	6 012					- 44		5 968
Subvention d'investissement								
Résultat de l'exercice	29 130		- 7 151	- 21 979	18 906			18 906
Total Capitaux Propres	101 381			- 21 979	18 906	- 44		98 264

c) Variation des provisions réglementées (en milliers d'euros)

Intitulé	Ouverture	Fusions	Augmentation	Diminution	Clôture
PROVISION POUR INVESTISSEMENT					
PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX					
AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	6 012		911	- 955	5 968
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES					
TOTAL	6 012		911	- 955	5 968

3.4. Provisions pour risques et charges et dépréciations d'actif

**Variation des provisions pour risques et charges
et pour dépréciations sur actif circulant et immobilisé**

(en milliers d'euros)	Ouverture	Capitau x propres	Dotation	Utilisation	Reprise	Clôture
PROVISION RETRAITE	6 170		540	- 347	-273	6 090
PROVISION INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	181		46	-17	- 139	71
PROVISION POUR LITIGE PERSONNEL	2 218		1 525	-408	-178	3 157
PROVISION LITIGES PRODUITS	200		15		-139	76
PROVISION POUR RISQUE	423		1 563	-78	-32	1 876
PROVISIONS MEDAILLE DU TRAVAIL	217			-9	-7	201
PROVISIONS AVANTAGES PERSONNEL LT	179		106	-117		168
TOTAL	9 588		3 795	-976	-768	11 639
PROVISIONS DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	7 533		6 400	-4 932	-365	8 636
SUR AUTRES ACTIFS IMMOBILISES	873					873
TOTAL	17 994		10 195	-5 908	-1 133	21 148

Etat des créances et dettes par échéances

Cf. tableau annexe

3.6. Comptes rattachés

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 771 K€ et sont principalement constituées de :

- Locations immobilières pour 475 K€
- Locations de matériel roulant pour 95 K€
- Opérations commerciales pour 150 K€

Les **produits constatés d'avance** s'élèvent à 8 K€ et correspondent à des loyers immobiliers

Les **produits à recevoir**, qui s'élèvent à 7 615 K€, sont constitués par :

- BFA fournisseurs pour 4 221 K€
- Avoirs marchandises pour 2 056 K€
- Autres produits à recevoir pour 1 338 K€

Les **charges à payer**, qui s'élèvent au total à 44 247 K€, sont constituées principalement :

- dettes fournisseurs pour 20 507 K€
- dettes sociales pour 10 581 K€
- dettes fiscales pour 2 123 K€
- avoirs à établir clients pour 8 574 K€
- bfa clients pour 2 299 K€
- autres charges à payer : 163 K€

3.7. Transactions avec des entreprises liées

Les transactions avec les entreprises liées ou les dirigeants de la société et des sociétés qu'ils contrôlent sont non significatives et ont été conclues à des conditions normales de marché

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net réalisé en France représente 99.81 % du chiffre d'affaires net et le chiffre d'affaires net export 0.19 %

En milliers d'euros

	France	Exportations	Total 31-12-2023	Total 31-12-2022
Ventes de marchandises	491 989	940	492 929	518 111
Production de biens	24		24	19
Production de services	6 056		6 056	4 412
	498 069	940	499 009	522 542

4.2. Résultat financier**(en milliers d'euros)**

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Escompte 88 K€
- Intérêts clients 35 K€
- Dividendes 3 712 K€
- Intérêts titrisation - 1 974 K€
- Intérêts compte courant nets - 94 K€
- Intérêts débiteurs - 58 K€
- Intérêts fonds de participation - 20 K€
- Intérêts divers 16 K€
- Différence de change nette 2 K€

4.3. Résultat exceptionnel**(en milliers d'euros)**

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

- Solde net des dotations / reprises sur amortissements dérogatoires 44 K€
- Solde net des dotations / reprises sur provision pour impôts - 828 K€
- Solde net des dotations / reprises sur autres provisions risques et charges - 302 K€
- Charges et produits exceptionnels de gestion - 420 K€
- Plus et moins-values de cessions - 33 K€

4.4. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	27 352	5 250	22 102
Résultat exceptionnel	- 1 539	- 385	- 1 154
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-2 042	0	- 2 042
Résultat comptable	23 771	4 865	18 906

4.5. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à une diminution de la dette future d'impôt de 1 586 K€, calculé au taux de 25 %.

La dette future ne prend pas en compte la contribution supplémentaire.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

	MONTANTS en K€
IMPÔT DU SUR :	
- Amortissements dérogatoires	1 492
TOTAL ACCROISSEMENTS	1 503
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
- Provision pour retraite	1 540
- Provision pour risques et charges	88
- Contribution de solidarité	204
- Provision pour dépréciation clients	6
- Provision pour dépréciation des stocks	642
- Frais d'acquisition de titres	99
- Participation	510
TOTAL ALLEGEMENTS	3 089
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	1 586
Impôt dû sur plus-values différées Crédit à imputer sur : - Amortissements réputés différés - Déficit reportables - Moins-values au taux réduit	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	1 586

AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers (en K€)

Crédit-bail

Poste du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix résiduel d'achat
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer	
Matériel de manutention	930	1 950	1 039	3 275	48	4 361	284
Matériel de transport	768	1 868	849	2 803	211	3 863	277

Autres engagements financiers

- Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 773 K€.

5.2. Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	TOTAL
Cadres	246	1	246
Agents de Maîtrise et Techniciens	436		436
Employés	200		200
Ouvriers	439		439
TOTAL	1321	1	1321

5.3. Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cette information conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain, 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie.

5.5. Intégration fiscale

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

RAS

5.6. Autres éléments significatifs

RAS

5.7 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Notre société a pris en location gérance au 01/01/2024 l'ensemble de établissements de la SAS PANOFRANCE, sa filiale

Nous avons transféré l'activité de l'agence de Meyzieu ex PanoFrance et sur l'agence de St Priest Dispano au 01/01/2024

Nous avons transféré l'activité de l'agence de Caen Dispano sur l'agence Caen Ex PanoFrance en date du 01/01/2024

Depuis le 16/01/2024 nous faisons l'objet d'un contrôle des Douanes sur les années 2019 à 2023